



Procédure Rendez-vous annuel

Pour un rendez-vous annuel, il est de la responsabilité du patient de communiquer avec la clinique. La téléphoniste vous inscrira alors sur la liste pour les suivis annuels. Lorsqu'une plage horaire sera disponible, la clinique vous contactera pour vous donner rendez-vous. En cas de refus, votre demande de suivi perdra une priorité pour une prochaine ouverture d'horaire. Dans l'éventualité de trois refus de rendez-vous, il sera de la responsabilité du patient de revoir son optométriste pour être référé à nouveau.

À noter : les suivis annuels peuvent dans certains cas être faits par d'autres docteurs et collègues du Dr Giunta. Ces docteurs ont plus de disponibilités d'horaire que le Dr Giunta et l'ouverture pour une plage horaire est plus rapide.

Pour communiquer avec la clinique

Pour une demande de suivis, il est préférable de communiquer par courriel à l'adresse suivante: reception@gogiunta.com. Vous recevrez un accusé dès la réception du courriel. Vous pouvez également communiquer avec nous par fax (819-563-4558) ou en appelant au 819-563-6889 le lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

La direction.